



EVADIX

rapport financier annuel 2016

SOMMAIRE

Aperçu des activités	
Synthèse des chiffres de l'exercice	
Structure & Gouvernance	
Déclaration de la personne responsable	
Commentaires sur les résultats annuels	
Comptes annuels consolidés	
<i>Comptes BNB</i>	
<i>Rapport de gestion</i>	
<i>Rapport du commissaire</i>	
Comptes annuels statutaires	
<i>Comptes BNB</i>	
<i>Rapport de gestion</i>	
<i>Rapport du commissaire</i>	

APERÇU DES ACTIVITÉS

EVADIX propose une offre de productions en extrusion et en impression sur films

Impression flexographie

- Impression en flexographie jusqu'à 8 couleurs sur papier, film polypropylène et polyéthylène pour les packagings, notamment alimentaires...

Extrusion polyéthylène

- Production de nombreuses formulations de film polyéthylène jusqu'à 3 couches

SYNTHÈSE DES CHIFFRES DE L'EXERCICE

Résultats annuels 2016

• Chiffre d'affaires :	5,43 millions d'euros
• EBITDA* :	1,48 million d'euros
• Résultat net :	979.000 euros

Modification dans la présentation des comptes BNB incorporés dans le présent rapport financier

Dans un avis publié au Moniteur belge du 15 juillet 2016, la Banque nationale de Belgique (BNB) fait part de l'existence d'une nouvelle version des modèles 'complet', 'abrégé' et 'micro' de formulaire standardisé de dépôt des 'comptes annuels et autres documents à déposer en vertu du Code des sociétés'. Les nouveaux modèles doivent être utilisés par les entreprises belges pour leurs exercices comptables débutant après le 31 décembre 2015.

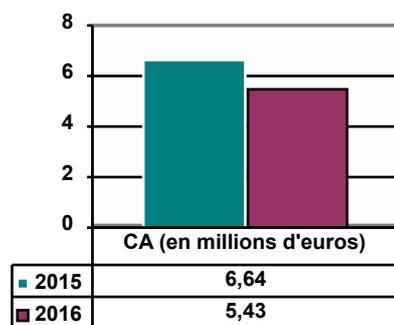
La modification principale à prendre en compte à la lecture des informations présentées dans ce rapport financier annuel concerne le compte de résultats : Ajout de quatre rubriques: produits et charges d'exploitation non récurrents, produits et charges financiers non récurrents (C 4) dont la ventilation détaillée est reportée en annexe (C 6.12).

De ce fait, et dans un objectif de comparaison intelligible des résultats, les informations relatives à l'exercice 2015 ont été mises à jour dans le présent document.

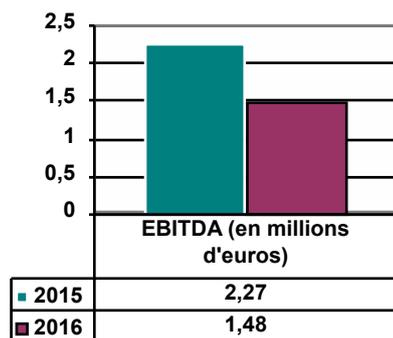
* Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et provisions.

SYNTHÈSE DES CHIFFRES DE L'EXERCICE

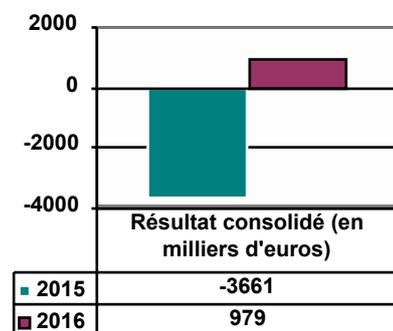
Chiffre d'affaires net



EBITDA



Résultat net consolidé



SYNTHÈSE DES CHIFFRES DE L'EXERCICE

<i>Compte de Résultats Consolidé (en 000 d'euros)</i>	Exercice 2015	Exercice 2016
<i>Exercice couvrant la période du</i>	<i>01/01 – 31/12 2015</i>	<i>01/01 – 31/12 2016</i>
Chiffre d'affaires net	6.644	5.429
EBITDA¹	2.273	1.480
Amortissements et réduction de valeur	-465	-426
Résultat d'exploitation	1.807	1.054
Résultat financier	-5.461	-60
Résultat avant impôts	-3.655	993
Impôts et impôts différés	-6	-14
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat consolidé	-3.661	979
Part du groupe dans le résultat consolidé	-3.661	979
Résultat des entreprises consolidées	-3.661	979
<i>Par Action (en euros)</i>		
Résultat consolidé par action	-1,22	0,32
<i>Comptes de bilan consolidé (en 000 d'euros)</i>		
Capitaux propres	1.975	2.924
Endettement financier à long terme (>1an)	562	166
Endettement financier net à court terme ²	989	352

¹ EBITDA : Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et provisions

² Dettes financières échéant dans l'année, moins la trésorerie disponible



structure & gouvernance

EVADIX

STRUCTURE & GOUVERNANCE

EVADIX SA

Rue de Namur 160/4

1400 Nivelles

BE 0467 731 030

RPM Nivelles

Fonds propres : € 2,9 millions

Chiffres clés consolidés 2016

Chiffre d'affaires	€ 5,43 millions
EBITDA	€ 1,48 millions
Bénéfice des entreprises consolidées	€ 979.000
Effectifs au 31/12/2016	58

Conseil d'Administration

- AgroPellets SPRL

représentée par Jean-François GOSSE

- Pascal LEURQUIN
- The Next Limit SPRL

représentée par Didier de CONINCK

- Roger MALCHAIR
- Crina IFTIMIA
- Ambition to Success SA*

représentée par Etienne VAN de KERCKHOVE

Président - Administrateur indépendant

Administrateur délégué

Administrateur non exécutif

Administrateur exécutif

Administrateur exécutif

Administrateur indépendant

Comité d'audit et de rémunération

- AgroPellets SPRL

représentée par Jean-François GOSSE

- The Next Limit SPRL

représentée par Didier de CONINCK

- Pascal LEURQUIN

Président

Membre

Invité permanent

Filiales

Roumanie

EVADIX EST

EVADIX MPI

EVADIX Labels

Commissaire

RSM Réviseurs d'entreprises représenté par Bernard DE GRAND RY, Céline ARNAUD

* L'administrateur indépendant Ambition to Success SA, représentée par Etienne VAN de KERCKHOVE, a présenté sa démission au conseil d'administration de la société. Cette démission est effective depuis le 27 juin 2016.

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Application des principes de Corporate Governance du Code Buisse

Evadix n'étant pas cotée sur un marché réglementé (au sens de l'article 4 du Code des Sociétés), elle a depuis 2006 continuellement développé et amélioré sa gouvernance en appliquant l'essentiel des recommandations formulées par les codes Buisse (I et II depuis 2009), notamment au niveau de la composition et du fonctionnement de son Conseil d'Administration:

1. Depuis 2006, le CA comporte au moins 50% d'administrateurs externes (non-exécutifs ou indépendants). Les administrateurs non-exécutifs/indépendants disposent d'expériences très complémentaires dans le développement et le management d'entreprises de tailles et de secteurs variés. Certains apportent également l'expérience et la pratique acquise en tant que membres des CA d'autres entreprises. Certains administrateurs non-exécutifs/indépendants sont par ailleurs membres et/ou actifs au sein de Guberna. Le mandat de l'administrateur indépendant est rémunéré;
2. Le CA est particulièrement actif et se réunit de 5 à 8 fois par an suivant les nécessités, le taux de présence moyen des administrateurs est supérieur à 90% et les décisions du CA ont toujours, après concertation, été prises en consensus;
3. Le Président, administrateur indépendant, entretient des échanges réguliers avec l'administrateur délégué, prépare l'ordre du jour des réunions du CA avec lui, veille à la suffisante information préalable de tous les administrateurs et conduit effectivement les réunions.
4. Un reporting financier très détaillé a été développé par le management et est appliqué pour toutes les filiales du groupe. Il est systématiquement communiqué aux administrateurs ainsi que les budgets prévisionnels établis dans le même format. Des notes qualitatives préparées par l'administrateur délégué complètent ces informations si nécessaire en fonction des sujets à l'ordre du jour des réunions du CA;
5. Les PV des réunions du CA, préparés par l'administrateur délégué qui fait également office de secrétaire général et assiste aux réunions du CA, sont toujours suffisamment explicites au niveau du résumé des discussions et des décisions prises;
6. Le CA a constitué un Comité d'Audit, également compétent en matière de nomination et de rémunération, qui dispose de sa propre charte et qui comporte toujours une majorité d'administrateurs non-exécutifs/indépendants disposant des compétences adéquates. Ce comité se réunit notamment deux fois par an avec les réviseurs et évalue avec ceux-ci la politique de gestion des risques et la qualité du contrôle interne. Ce comité consacre aussi une réunion annuelle aux nominations et aux rémunérations des principaux managers du groupe.

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Mise à jour de l'information en date du 31/10/2016

Déclaration de participation importante conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Monsieur Pascal Leurquin, Monsieur Roger Malchair et Madame Dominique Alleman, actionnaires de EVADIX SA, ont co-signé une notification de participation importante au capital de la société en qualité de personnes agissant de concert et ayant conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote.

Cette notification à la FSMA a été signée le 7 mars 2011 et fait suite aux dépassements de seuil des participations individuelles de Monsieur Pascal Leurquin et Madame Dominique Alleman. Cette notification informe également que Monsieur Pascal Leurquin, qui détient seul plus de 30% des titres conférant le droit de vote, invoque l'article 74 §3 5° de la loi du 1^{er} avril 2007 et relatif aux offres publiques d'acquisition. Le public ne doit ainsi pas s'attendre à une OPA de la part de Monsieur Pascal Leurquin.

Le dénominateur du capital de la société est de 3.003.525 titres auquel sont attachés autant de droits de vote.

A la suite des opérations réalisées par Monsieur Pascal Leurquin en dates des 13/09/2016 et 26/09/2016, les participations des trois actionnaires co-signataires de la notification sont réparties comme suit :

<i>Détenteur de droit de vote</i>	<i>Nombre de droits de vote déclarés dans la notification précédente</i>	<i>Nombre de droits de vote actuel</i>	<i>Pourcentage de droits de vote actuel</i>
Pascal Leurquin	907.922	1.007.922	33,56%
Dominique Alleman	408.805	408.805	13,61%
Roger Malchair	320.100	320.100	10,66%
<i>Total</i>		1.736.827	57,83%

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Mise à jour de l'information en date du 30/04/2017

Déclaration de participation importante conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Monsieur Pascal Leurquin, Monsieur Roger Malchair et Madame Dominique Alleman, actionnaires de EVADIX SA, ont co-signé une notification de participation importante au capital de la société en qualité de personnes agissant de concert et ayant conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote.

Cette notification à la FSMA a été signée le 7 mars 2011 et fait suite aux dépassements de seuil des participations individuelles de Monsieur Pascal Leurquin et Madame Dominique Alleman. Cette notification informe également que Monsieur Pascal Leurquin, qui détient seul plus de 30% des titres conférant le droit de vote, invoque l'article 74 §3 5° de la loi du 1^{er} avril 2007 et relatif aux offres publiques d'acquisition. Le public ne doit ainsi pas s'attendre à une OPA de la part de Monsieur Pascal Leurquin.

Le dénominateur du capital de la société est de 3.003.525 titres auquel sont attachés autant de droits de vote.

A la suite de l'opération réalisée par Monsieur Pascal Leurquin en date du 07/11/2016, les participations des trois actionnaires co-signataires de la notification sont réparties comme suit :

<i>Détenteur de droit de vote</i>	<i>Nombre de droits de vote déclarés dans la notification précédente</i>	<i>Nombre de droits de vote actuel</i>	<i>Pourcentage de droits de vote actuel</i>
Pascal Leurquin	1.007.922	1.062.922	35,39%
Dominique Alleman	408.805	408.805	13,61%
Roger Malchair	320.100	320.100	10,66%
<i>Total</i>		1.791.827	59,66%

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Communiqué diffusé le 07.03.2011

Mise à jour de l'information le 31.10.2016

Notification dans le cadre de l'article 74 de la loi du 1er avril 2007

Dénomination de l'émetteur des titres avec droit de vote détenus : EVADIX SA

Numéro d'identification : 0467-731-030

Identité du déclarant (personne physique) : Pascal LEURQUIN

Chaîne de contrôle : EVADIX SA > Pascal LEURQUIN

Action de concert :

Le déclarant est lié à une autre personne physique, Madame Dominique ALLEMAN

Situation au 31 octobre 2016

Nombre et pourcentage de titres avec droit de vote détenus par le déclarant :

Nombre de titres avec droit de vote détenus : 1.007.922

Pourcentage : 33,56%

Evolution depuis le 31 août 2015

Acquisition de 50.000 titres le 13.09.2016

Acquisition de 50.000 titres le 26.09.2016

Notification adressée à la FSMA et publiée sur le site web de l'émetteur (www.evadix.com - rubrique Investisseurs) en date du 31 octobre 2016.

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Communiqué diffusé le 07.03.2011

Mise à jour de l'information le 31.10.2016

Mise à jour de l'information le 30.04.2017

Notification dans le cadre de l'article 74 de la loi du 1er avril 2007

Dénomination de l'émetteur des titres avec droit de vote détenus : EVADIX SA

Numéro d'identification : 0467-731-030

Identité du déclarant (personne physique) : Pascal LEURQUIN

Chaîne de contrôle : EVADIX SA > Pascal LEURQUIN

Action de concert :

Le déclarant est lié à une autre personne physique, Madame Dominique ALLEMAN

Situation au 30 avril 2017

Nombre et pourcentage de titres avec droit de vote détenus par le déclarant :

Nombre de titres avec droit de vote détenus :	1.062.922
---	-----------

Pourcentage :	35,39%
---------------	--------

Evolution depuis le 31 octobre 2016

Acquisition de 55.000 titres le 07.11.2016

Notification adressée à la FSMA et publiée sur le site web de l'émetteur (www.evadix.com - rubrique Investisseurs) en date du 30 avril 2017.

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné, Pascal LEURQUIN, Administrateur délégué, déclare qu'à ma connaissance :

a) les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;

b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by 'L' and 'E' in a cursive script.

Pascal LEURQUIN



commentaires sur les résultats annuels

EVADIX

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS ANNUELS

L'objet de la présente section du rapport financier annuel est de donner au lecteur les compléments d'information nécessaires pour préciser, compléter et commenter les comptes annuels et les rapports de gestion consolidés et statutaires incorporés dans ce document.

SITUATION ET PERSPECTIVES DE MARCHÉ - LITIGES ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La situation de marché dans laquelle EVADIX a évolué en 2016 s'inscrit dans la continuité des difficultés rencontrées lors de l'exercice précédent.

La société Casterman Printing, active dans le secteur de l'impression offset, subissait depuis plusieurs années des conditions de marché caractérisées par une baisse globale des volumes et une forte pression sur les prix de vente.

D'autre part, les coûts fixes de cette activité étant particulièrement importants, l'adaptation des coûts variables peinait à enrayer la chute des marges opérationnelles.

Le 18 mai 2016, le tribunal de commerce du Hainaut a prononcé un jugement favorable à la requête déposée par la SA Casterman Printing dans le cadre d'une procédure de réorganisation avec transfert d'activité. Cette décision a marqué le début d'une période de 6 mois durant laquelle le mandataire judiciaire désigné par le Président du tribunal a conduit sa mission avec pour objectif l'identification d'un repreneur.

Au terme de cette procédure, le 30 novembre 2016, le tribunal a prononcé un jugement acceptant le transfert de l'activité à la société Produce & Packaging Sales SPRL, filiale belge de l'imprimeur hollandais Em. De Jong BV. Cette opération devrait permettre d'assurer la pérennité de cette activité d'imprimerie à Tournai et d'occuper, selon les prévisions du repreneur, plus d'une vingtaine de travailleurs sur le site.

A la suite de ce transfert d'activité, Casterman Printing a initié la procédure de mise en faillite. Celle-ci n'a eu aucun impact sur les résultats comptables d'EVADIX SA en 2016. En effet, la valeur de la participation de Casterman Printing a été réduite à zéro dans les comptes d'EVADIX SA au 31 décembre 2015.

Ainsi, et suite aux différentes procédures engagées depuis la fin de l'exercice 2014, le périmètre de consolidation du groupe a été sensiblement modifié. Le périmètre de consolidation actuel intègre les sociétés EVADIX SA, en Belgique, et EVADIX EST, EVADIX MPI et EVADIX Labels, en Roumanie.

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS ANNUELS

Pour cet exercice 2016, EVADIX réalise un chiffre d'affaires de 5,43 millions d'euros, soit une baisse d'un peu plus de 18% par rapport à l'exercice précédent. L'EBITDA, pour sa part, s'établi à 1,48 millions d'euros (contre 2,27 millions en 2015). Le Groupe clôture cet exercice avec un résultat net de 979.000 euros (contre un résultat net négatif de 3,66 millions d'euros en 2015). Ce résultat est notamment lié à la vente d'un bâtiment industriel (comptabilisé en mai 2016) qui a généré une plus value sur vente de près de 752.000 euros qui a été intégrée dans les comptes consolidés en produits d'exploitation non récurrents.

En 2017, EVADIX prévoit une amélioration significative du chiffre d'affaires et des résultats de ses activités développées en Roumanie. L'investissement de 2,5 millions d'euros engagé au premier semestre 2015 pour l'acquisition d'une seconde ligne de production d'impression en flexographie (ligne Miraflex) devrait permettre le développement des activités sur les marchés de l'exportation. Ce nouvel outil devrait également permettre de tripler, à termes, la capacité de production en impression. Les efforts de l'entreprise se portent maintenant au niveau commercial avec pour objectif un taux de remplissage maximal. Parallèlement à l'accroissement des capacités de production en impression, cet important investissement permettra aussi l'augmentation de l'utilisation de la ligne d'extrusion.

ENGAGEMENT EN MATIERE DES PENSIONS

Comme spécifié dans le rapport de gestion intégré au présent rapport financier annuel, l'entreprise n'emploie plus aucun travailleur en Belgique, à l'exception d'un ouvrier en maladie de longue durée ; il n'y a donc plus d'engagement en matière de pension.



comptes annuels consolidés

*Comptes BNB
Rapport de gestion
Rapport du commissaire*

EVADIX

				9	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0467.731.030	P.	U.	D.	CONSO 1

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM (1)(2) :

EVADIX

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue de Namur**

N°: **160/4**

Code postal: **1400**

Commune: **Nivelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Nivelles**

Adresse Internet (3):

Numéro d'entreprise **0467.731.030**

COMPTES CONSOLIDÉS **EN EUROS (2 décimales)** (4)

communiqués à l'assemblée générale du **8/05/2017**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2016** au **31/12/2016**

Exercice précédent du **1/01/2015** au **31/12/2015**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ¹ identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: **RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ, RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS, RAPPORT CONSOLIDÉ SUR LES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS**

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4^a du Code des sociétés)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: **40**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 5.2, 5.3, 5.4, 5.7, 5.8.1, 5.8.2, 5.8.4, 5.8.5, 5.9.5, 5.10.1, 5.12, 5.16, 5.18, 8

Signature
(nom et qualité)

LEURQUIN PASCAL
Administrateur délégué

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

(3) Mention facultative.

(4) Adapter la devise et l'unité au besoin.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES
COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

MALCHAIR ROGER

Rue de Mortagne 79/c, 7604 Bagnies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12/05/2014- 8/05/2017

LEURQUIN PASCAL

Rue de Sotriamont 2, 1400 Nivelles, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 12/05/2014- 8/05/2017

IFTIMIA CRINA

Rue de Sotriamont 2, 1400 Nivelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2015- 8/05/2017

AGROPELLETS SPRL 0898.262.362

Rue du Follet 10, boîte 204, 7540 Kain (Tournai), Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 11/05/2015- 8/05/2017

Représenté par

1. GOSSE Jean-François

Rue du Follet 10 , boîte 204, 7540 Kain (Tournai), Belgique

THE NEXT LIMIT SPRL 0875.795.677

Rue Général Lotz 94, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2015- 8/05/2017

Représenté par

1. DE CONINCK Didier

Rue Général Lotz 94 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

AMBITION 2 SUCCESS SA/NV 0435.429.337

Petite Ferme de Jaribote 39, 1300 Wavre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2015- 27/06/2016

Représenté par

1. VAN DE KERCKHOVE Etienne

Petite Ferme de Jaribote 39 , 1300 Wavre, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

RSM - Réviseurs d'entreprises SCRL 0429.471.656

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique

Fonction : Commissaire, Lidmaatschapsnummer : B00033

Mandat : 11/05/2015- 14/05/2018

Représenté par

1. de Grand Ry Bernard

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 , 6041 Gosselies, Belgique

Réviseur associé

2. Arnaud Céline

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 , 6041 Gosselies, Belgique

Réviseur associé

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION¹

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	5.7	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>3.265.677,90</u>	<u>3.503.050,97</u>
Immobilisations incorporelles	5.8	21	73.778,40	63.615,47
Ecarts de consolidation positifs	5.12	9920		
Immobilisations corporelles	5.9	22/27	3.191.891,50	3.439.427,50
Terrains et constructions		22	1.135.914,55	1.238.261,00
Installations, machines et outillage		23	1.776.164,80	2.120.867,63
Mobilier et matériel roulant		24	31.626,64	38.028,39
Location-financement et droits similaires		25	7.209,94	23.243,22
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	240.975,57	19.027,26
Immobilisations financières	5.1 - 5.4/5.10	28	8,00	8,00
Sociétés mises en équivalence	5.10	9921		
Participations		99211		
Créances		99212		
Autres entreprises	5.10	284/8	8,00	8,00
Participations, actions et parts		284	8,00	8,00
Créances		285/8		

(1) Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Ann	Codes	Exercice	Exercice précédent
	ACTIFS CIRCULANTS		
	29/58	<u>2.086.419,67</u>	<u>1.627.164,31</u>
	Créances à plus d'un an		
	29		
	Créances commerciales		
	290		
	Autres créances		
	291		
	Impôts différés		
	292		
	Stocks et commandes en cours d'exécution		
	3	724.402,98	665.446,19
	Stocks		
	30/36	724.402,98	665.446,19
	Approvisionnements		
	30/31	492.875,31	488.828,56
	En-cours de fabrication		
	32	39.689,78	22.985,72
	Produits finis		
	33	191.123,11	152.914,76
	Marchandises		
	34	714,78	717,15
	Immeubles destinés à la vente		
	35		
	Acomptes versés		
	36		
	Commandes en cours d'exécution		
	37		
	Créances à un an au plus		
	40/41	1.165.071,62	880.412,82
	Créances commerciales		
	40	1.135.699,24	839.687,61
	Autres créances		
	41	29.372,38	40.725,21
	Placements de trésorerie		
	50/53	22,26	25,92
	Actions propres		
	50		
	Autres placements		
	51/53	22,26	25,92
	Valeurs disponibles		
	54/58	191.092,47	54.323,44
	Comptes de régularisation		
	490/1	5.830,34	26.955,94
	TOTAL DE L'ACTIF	5.352.097,57	5.130.215,28

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>2.923.706,36</u>	<u>1.974.972,39</u>
Capital		10	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital souscrit		100	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	4.240.232,74	4.240.232,74
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves consolidées (+)/(-)	5.11	9910	-4.918.424,00	-5.897.334,27
Ecarts de consolidation négatifs	5.12	9911		
Imputations des écarts de consolidation		99201		
Ecarts de conversion (+)/(-)		9912	-336.083,41	-327.429,46
Subsides en capital		15	55.268,66	76.791,01
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913	15,50	15,39
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES				
Provisions pour risques et charges		160/5		<u>4.049,93</u>
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés et latences fiscales	5.6	168		4.049,93

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>2.428.375,71</u>	<u>3.151.177,57</u>
Dettes à plus d'un an	5.13	17	489.838,98	707.496,19
Dettes financières		170/4	165.991,44	561.771,80
Emprunts subordonnés		170		322.598,53
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	18.645,58	83.435,66
Etablissements de crédit		173	147.345,86	118.634,55
Autres emprunts		174		37.103,06
Dettes commerciales		175	84.046,48	145.724,39
Fournisseurs		1750	84.046,48	145.724,39
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	239.801,06	
Dettes à un an au plus	5.13	42/48	1.802.822,99	2.305.741,80
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	145.323,53	372.560,18
Dettes financières		43	543.486,63	1.042.938,29
Etablissements de crédit		430/8	543.486,63	1.042.938,29
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.050.676,09	753.246,79
Fournisseurs		440/4	1.050.676,09	753.246,79
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	59.616,27	43.776,06
Impôts		450/3	33.215,53	20.288,94
Rémunérations et charges sociales		454/9	26.400,74	23.487,12
Autres dettes		47/48	3.720,47	93.220,48
Comptes de régularisation		492/3	135.713,74	137.939,58
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>5.352.097,57</u>	<u>5.130.215,28</u>

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)¹

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	5.429.206,63	6.643.590,45
Chiffre d'affaires	5.14	70	4.263.549,54	4.171.338,68
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	53.193,96	65.315,58
Autres produits d'exploitation		74	165.849,95	192.315,08
Produits d'exploitation non récurrents	5.14	76A	946.613,18	2.214.621,11
Coût des ventes et des prestations		60/66A	4.375.618,54	4.837.012,25
Approvisionnements et marchandises		60	2.737.286,76	2.419.245,09
Achats		600/8	2.803.472,72	2.415.896,91
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	-66.185,96	3.348,18
Services et biens divers		61	682.034,48	798.808,99
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.14	62	473.684,40	501.206,71
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	436.805,19	461.748,38
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	-10.878,10	3.008,72
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8		1.189,09
Autres charges d'exploitation		640/8	51.739,67	45.223,27
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960		
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A	4.946,14	606.582,00
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	1.053.588,09	1.806.578,20

(1) Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, § 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	3.334.178,49	34.193,63
Produits financiers récurrents		75	34.558,49	34.193,63
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	109,38	4.419,10
Autres produits financiers		752/9	34.449,11	29.774,53
Produits financiers non récurrents	5.14	76B	3.299.620,00	
Charges financières		65/66B	3.394.677,62	5.495.287,50
Charges financières récurrentes		65	95.057,62	220.300,46
Charges des dettes		650	37.458,51	144.971,82
Amortissements sur écarts de consolidation positifs ..		9961		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651	43,99	873,96
Autres charges financières		652/9	57.555,12	74.454,68
Charges financières non récurrentes	5.14	66B	3.299.620,00	5.274.987,04
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	993.088,96	-3.654.515,67
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780	4.049,93	1.473,60
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77	18.228,22	7.861,89
Impôts	5.14	670/3	18.228,22	7.861,89
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	978.910,67	-3.660.903,96
Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice..... (+)		99751		
Résultats en perte..... (-)		99752		
Bénéfice (Perte) consolidé(e) (+)/(-)		9976	978.910,67	-3.660.903,96
Part des tiers		99761	0,41	0,14
Part du groupe.....		99762	978.910,26	-3.660.904,10

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
EVADIX EST S.R.L. Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00
EVADIX MPI S.R.L. Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00
EVADIX LABELS S.R.L Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (*article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*).

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (*article 112 de l'arrêté royal précité*).

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (*en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*).

Toutes les entités juridiques contrôlées de manière directe ou indirecte par Evadix SA ont été consolidées par intégration globale.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (*en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité*).

RÈGLES D'ÉVALUATION

Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité*).

Règles d'évaluation établies par le conseil d'administration

Sans préjudice de l'application des règles d'évaluation reprises ci-dessous, les règles d'évaluation stipulées dans l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises (Code des Sociétés) sont également d'application.

Toutes les entités juridiques du groupe faisant partie du périmètre de consolidation possèdent des règles d'évaluation comptables identiques.

1. Evaluation de l'actif

1.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition ; les frais de restructuration, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les frais d'émission d'emprunts sont activés et l'amortissement est réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Les autres frais d'établissement sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les frais de restructuration sont activés et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; les immobilisations incorporelles, autres que celles acquises de tiers, sont évaluées à leur coût de revient, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

La durée de l'amortissement est fixée au cas par cas ; toutefois, si les amortissements de frais de recherche et de développement et de goodwill sont répartis sur plus de cinq ans, justification doit en être donnée.

La durée d'amortissement des licences et des logiciels varie entre 20% et 33.33%.

Les dotations d'amortissement se font au prorata temporis durant l'année d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

Les écarts de consolidation positifs sont amortis sur une durée de dix ans. Le Conseil d'Administration a retenu la durée de 10 ans pour l'amortissement des écarts de consolidation positifs éventuels dans la mesure où c'est la période sur laquelle est estimé le retour sur investissement dans le cadre de l'acquisition de nouvelles filiales.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, autres que celles engagées pour le paiement d'une rente viagère ou en vertu d'un contrat de location-financement ou de contrats similaires, sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrats similaires, sont portés à l'actif, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la restitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Est repris en valeur d'acquisition des biens acquis contre paiement d'une rente viagère, le capital nécessaire au moment de l'acquisition, pour assurer le service de la rente, augmenté du montant payé au comptant et des frais.

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises, le conseil d'administration décide au cas par cas pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode d'amortissement ainsi que du taux applicable.

En règle, il sera fait application des taux généralement admis par l'Administration des Contributions Directes.

Sauf dérogations décidées, dans le cas d'espèce, par le conseil d'administration, les méthodes d'amortissement et

les taux applicables seront les suivants :

- Constructions : 5% linéaire
- Machines et outillages : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire
- Petit matériel : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel de bureau : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel informatique : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Logiciels informatiques : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel promotionnel : 20% linéaire
- Voitures et véhicules utilitaires : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Leasing : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire ou durée du contrat
- Aménagements en immeubles loués : 10% linéaire à 11,11% linéaire.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

1.4. Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. La valeur d'acquisition des participations, actions ou parts reçues en rémunération d'apports ne consistant pas en numéraire ou résultant de la conversion de créances, correspond à la valeur conventionnelle des biens et valeurs apportées ou des créances consenties. Toutefois, si cette valeur conventionnelle est inférieure à la valeur de marché des biens et des valeurs apportées ou des créances consenties, la valeur d'acquisition correspond à cette valeur supérieure de marché.

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Lorsque leur rendement actuariel, calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres, à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur base actualisée. En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 31 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.5. Stocks

Matières premières, fournitures et marchandises

Les matières premières, fournitures et marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation à la valeur inférieure du marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des matières premières, fournitures et marchandises est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), par une individualisation du prix de chaque élément.

Produits finis

Les produits finis sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture d'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des produits finis est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés) par une individualisation du prix de chaque élément.

Les produits finis fabriqués par l'entreprise même, sont évalués à leur coût de revient.

Le coût de revient des produits finis comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

En-cours de fabrication

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient, majoré compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Le coût de revient des commandes en exécution comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

1.6. Créances à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances à plus ou à moins d'un an, qui ne sont pas reprises sous la rubrique " immobilisations financières", font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés).

Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur des créances à plus ou moins d'un an pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

1.7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Les actions propres de l'entreprise sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les actions sont évaluées au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Les titres à revenus fixe sont évalués au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Lorsque le rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur une base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché.

2 Evaluation du passif

2.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou incertaines mais indéterminées quant à leur montant.

Outre les provisions, constituées conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), des provisions sont constituées, le cas échéant, pour couvrir d'autres risques et charges relatifs à :

- des engagements en matière de rente viagère ;
- des charges découlant de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers ;
- des charges découlant d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations ;
- l'exécution de commandes passées ou reçues ;
- des fluctuations de prix ;
- des positions et marchés à termes en devises ou en marchandises ;
- des garanties ;
- des litiges en suspens.

Les provisions pour les risques et charges citées ci-dessus sont uniquement constituées en cas de risques

prévisibles et de charges permanentes qui peuvent exercer une influence sur le résultat de l'exercice en cours ou des exercices suivants. Le montant des provisions est déterminé sur base d'une estimation objective des documents dont les risques et les charges ressortent.

2.2. Les impôts différés

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés, si ces subsides et plus-values avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été taxés. L'évaluation se fait sur base du taux d'imposition moyen.

Ils sont évalués sous déduction de l'effet des réductions d'impôts et immunisations dont il est probable, au moment où ces subsides et ces plus-values sont actés, qu'il résultera, dans un avenir prévisible, une diminution de la charge fiscale afférente à ces subsides et ces plus-values.

2.3. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location financement ou de contrat similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien objet du contrat.

2.4. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

2.5. Conversion de devises

Lorsque, à la date du bilan, des avoirs, des dettes et des engagements libellés en devises étrangères font partie des fonds propres de la société et que ces fonds propres sont soumis à l'impôt, ils sont convertis au cours de clôture du marché au comptant à la date du bilan ou du jour suivant de cotation.

Les montants convertis des devises étrangères sont repris comme suit dans le résultat de l'exercice : les écarts de conversion positifs ne sont pas inclus dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés ; les écarts de conversion négatifs sont directement pris en charge au cours de l'exercice concerné.

Les comptes annuels des filiales libellés en devises étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique;
- les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces principes sont portés à la rubrique 'Ecart de

MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)

Codes	Exercice
168	
1681	
1682	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	134.749,06
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8022	44.528,81	
Cessions et désaffectations.....	8032	2.333,11	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99812	-907,78	
Autres variations..... (+)/(-)	99822		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	176.036,98	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	71.133,59
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	34.043,38	
Repris.....	8082		
Acquis de tiers.....	8092		
Annulés	8102	2.333,11	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8112		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99832	-585,28	
Autres variations..... (+)/(-)	99842		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	102.258,58	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>73.778,40</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.720.401,38
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8161		
Cessions et désaffectations.....	8171	380.427,67	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99851	-4.428,18	
Autres variations..... (+)/(-)	99861		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.335.545,53	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées.....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8241		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99871		
Autres variations..... (+)/(-)	99881		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	482.140,38
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	41.829,33	
Repris	8281		
Acquis de tiers.....	8291		
Annulés	8301	323.445,23	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8311		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99891	-893,50	
Autres variations..... (+)/(-)	99901		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	199.630,98	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	1.135.914,55	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.515.453,72
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8162	7.372,91	
Cessions et désaffectations.....	8172	148.636,80	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99852	-14.293,67	
Autres variations..... (+)/(-)	99862		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	4.359.896,16	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées.....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8242		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99872		
Autres variations..... (+)/(-)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.394.586,09
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	330.383,17	
Repris	8282		
Acquis de tiers.....	8292		
Annulés	8302	130.461,64	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8312		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99892	-10.776,26	
Autres variations..... (+)/(-)	99902		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	2.583.731,36	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	1.776.164,80	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	413.607,32
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8163	4.334,32	
Cessions et désaffectations.....	8173	96.914,85	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99853	-480,57	
Autres variations..... (+)/(-)	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	320.546,22	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées.....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8243		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99873		
Autres variations..... (+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	375.578,93
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	10.679,14	
Repris	8283		
Acquis de tiers.....	8293		
Annulés	8303	96.914,85	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8313		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99893	-423,64	
Autres variations..... (+)/(-)	99903		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	288.919,58	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	31.626,64	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	66.114,51
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8164	6.781,11	
Cessions et désaffectations.....	8174	49.586,78	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184		
Ecarts de conversion.....	(+)/(-) 99854		
Autres variations.....	(+)/(-) 99864		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	23.308,84	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées.....	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre.....	(+)/(-) 8244		
Ecarts de conversion.....	(+)/(-) 99874		
Autres variations.....	(+)/(-) 99884		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	42.871,29
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8274	19.870,17	
Repris	8284		
Acquis de tiers.....	8294		
Annulés	8304	46.642,56	
Transférés d'une rubrique à une autre.....	(+)/(-) 8314		
Ecarts de conversion.....	(+)/(-) 99894		
Autres variations.....	(+)/(-) 99904		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	16.098,90	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	7.209,94	
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	7.209,94	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.027,26
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8166	224.414,04	
Cessions et désaffectations.....	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99856	-2.465,73	
Autres variations..... (+)/(-)	99866		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	240.975,57	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées.....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8246		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99876		
Autres variations..... (+)/(-)	99886		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers.....	8296		
Annulés	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8316		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99896		
Autres variations..... (+)/(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	240.975,57	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.299.628,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372	3.299.620,00	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382		
Ecart de conversion	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	8,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.299.620,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482	3.299.620,00	
Acquises de tiers	8492		
Annulées	8502		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>8,00</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99952		
Autres	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice..... (+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxxx	-5.897.334,27
Mutations de l'exercice			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+)/(-)	99002	978.910,27	
Autres variations (+)/(-)	99003		
Autres variations <i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
Réserves consolidées au terme de l'exercice..... (+)/(-)	(9910)	-4.918.424,00	

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	145.323,53
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	65.556,18
Etablissements de crédit	8841	79.767,35
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42) 145.323,53

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	165.991,44
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	18.645,58
Etablissements de crédit	8842	147.345,86
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	84.046,48
Fournisseurs	8872	84.046,48
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	239.801,06

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir 8912 489.838,98

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir 8913

**DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES
COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	854.801,59
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	84.201,75
Établissements de crédit	8962	770.599,84
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts.....	9032	
Rémunérations et charges sociales.....	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	854.801,59

RÉSULTATS**CHIFFRE D'AFFAIRES NET****Ventilation par catégorie d'activité****Ventilation par marché géographique**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique	99083	470.879,83	639.900,29

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL**Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale**

Effectif moyen du personnel	90901	54	53
Ouvriers.....	90911	36	35
Employés	90921	18	18
Personnel de direction	90931		
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	473.684,40	501.206,71
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	2	3

Filiales consolidées par intégration proportionnelle

Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers.....	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

PRODUITS NON RECURRENTS**Produits d'exploitation non récurrents**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	76	4.246.233,18	2.214.621,11
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	76A	946.613,18	2.214.621,11
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	760		
.....	9970		
.....	7620		1.189,09
.....	7630	938.214,87	26.070,66
.....	764/8	8.398,31	2.187.361,36
.....			
.....			

RÉSULTATS

Produits exceptionnels LCE		8.398,31	2.187.361,36
Produits financiers non récurrents	76B	3.299.620,00	
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761	3.299.620,00	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
Dont			
CHARGES NON RECURRENTEES			
Charges d'exploitation non récurrentes			
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	66	3.304.566,14	5.881.569,04
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	66A	4.946,14	606.582,00
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	660		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	9962		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6620		
Dont	6620		
Charges exceptionnelles LCE	6630	1.331,00	3.982,00
Pénalités et amendes diverses	664/7	3.615,14	602.600,00
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration			
Charges financières non récurrentes			
Réductions de valeur sur immobilisations financières	6690		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	66B	3.299.620,00	5.274.987,04
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	661		3.299.620,00
Autres charges financières non récurrentes	6621		
Dont	6631	3.299.620,00	
Résultat de déconsolidation Casterman Printing	668		1.975.367,04
Résultat de déconsolidation Evadix Bilog			1.912.238,21
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		63.128,83
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs	9963		

RÉSULTATS

IMPOTS SUR LE RESULTAT

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future

Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084		
99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	1.114.311,00
de tiers.....	99087	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	9217	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	9218	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS	9219	
DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires.....	99091	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires.....	99095	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

Evadix SA :

Garantie à concurrence de EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING).

Affectation en gage, à concurrence de EUR 200 000 de tous les droits résultants de l'assurance solde dû, souscrite par la société, avec Pascal Leurquin comme assuré - garantie pour EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING).

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Evadix SA:

En cas de non-respect de l'article 58 de la LCE, la société devra rembourser l'intégralité des sommes annulées par la décision du Tribunal de Commerce de Tournai du 22 décembre 2015

EVADIX MPI et EVADIX LABELS (Roumanie):

Gage sur les terrains et bâtiments

Gage sur les comptes bancaires

Gage sur les machines

Gage sur le stock de matières premières

Exercice

2.195.759,67

590.540,00

131.323,00

392.448,00

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Gage sur les contrats avec les clients AGRANA ROMANIA et BERGENBIER

Exercice

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

La société Evadix SA a souscrit pour son personnel employé titulaire d'un contrat à durée indéterminée une police d'assurance groupe portant sur la retraite, l'accident, l'invalidité ainsi qu'une police d'assurance maladie, hospitalisation et soins de santé. Sa contribution annuelle est d'environ 50% des primes totales.

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSEQUENCES FINANCIERES DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE**

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée

Codes	Exercice
99097	16.000,39
99098	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9507	16.592,00
95071	
95072	
95073	
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ**

GROUPE EVADIX
(Société-mère : Evadix S.A.)

Rapport de gestion consolidé

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 mai 2017

Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 119 du Code des sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités du Groupe Evadix - dont la société-mère est Evadix S.A. - et de vous soumettre les comptes consolidés de l'exercice 2016.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

A fin 2016, le périmètre de consolidation du Groupe Evadix est le suivant (selon l'ordre chronologique des participations financières) :

Société	Pourcentage détenu, directement ou indirectement	Capitaux propres au 31/12/2016 (en KEUR)	Résultat net 2016 (en KEUR)
Evadix EST SRL Constituée le 23/01/2006 Société mère roumaine (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9%	1.114	1,4
Evadix MPI SRL constituée le 27/01/2006 Impression sur film plastique (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (74,45% directement, et indirectement via Evadix EST)	1.841	90
Evadix LABELS SRL Constituée le 21/01/2009 Activités connexe à l'imprimerie (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (42,6% directement, et indirectement via EST)	543	3

2. ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Le Groupe Evadix exerce ses activités industrielles en Roumanie.

Suite à un investissement de 2,5 millions d'euros, décidé en 2015 et consenti en 2016, la filiale roumaine Evadix MPI dispose aujourd'hui d'une seconde ligne de production d'impression en flexographie. Cette unité de production sera pleinement opérationnelle courant 2017 et permettra à l'entreprise de se positionner à la fois sur les marchés de l'exportation mais aussi d'accéder à des clients de taille supérieure.

En effet, l'entreprise était jusqu'à présent exclue de certains marchés car elle ne pouvait offrir une redondance de son outil de production et donner des garanties suffisantes quant à sa capacité à produire des jobs conséquents dans des délais impartis.

Cette nouvelle machine devrait également conduire à terme à une augmentation de l'ordre de 150% de la capacité de production et induire un accroissement de la productivité et de la compétitivité.

L'exploitation de deux unités d'impression permettra aussi d'atteindre un volume de production suffisant pour une meilleure dilution des frais fixes.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2016 s'élève à 58 salariés :

- 1 ouvrier pour la Belgique (grand malade)
- 20 employés et 37 ouvriers pour la Roumanie

3. SITUATION FINANCIÈRE : PRÉSENTATION DU BILAN

L'année 2016 constituant le treizième exercice comptable consolidé du Groupe, la comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est effectuée ci-dessous.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ****Modification dans la présentation des comptes BNB**

Dans un avis publié au Moniteur belge du 15 juillet 2016, la Banque nationale de Belgique (BNB) fait part de l'existence d'une nouvelle version des modèles 'complet', 'abrégé' et 'micro' de formulaire standardisé de dépôt des 'comptes annuels et autres documents à déposer en vertu du Code des sociétés'. Les nouveaux modèles doivent être utilisés par les entreprises belges pour leurs exercices comptables débutant après le 31 décembre 2015.

La modification principale à prendre en compte à la lecture des informations présentées dans ce rapport de gestion concerne le compte de résultats : ajout de quatre rubriques: produits et charges d'exploitation non récurrents, produits et charges financiers non récurrents (C 4) dont la ventilation détaillée est reportée en annexe (C 6.12).

De ce fait, et dans un objectif de comparaison intelligible des résultats, les informations relatives à l'exercice 2015 ont été retraitées dans le présent document.

Actif**Actifs immobilisés**

Le total des immobilisations (valeur nette comptable après amortissements) est à fin 2016 de KEUR 3.266 contre KEUR 3.503 à fin décembre 2015.

Ces actifs immobilisés se composent essentiellement d'immobilisations corporelles à hauteur de KEUR 3.192 (KEUR 3.439 à fin 2015). En leur sein, les terrains et constructions représentent 36% et les installations, machines et outillage 57%.

Actifs circulants

Les actifs circulants s'élèvent à KEUR 2.086 à fin 2016 (KEUR 1.627 au 31 décembre 2015). Ils sont essentiellement composés de stocks et commandes en cours d'exécution pour KEUR 724 (KEUR 665 à fin 2015) et de créances à un an au plus pour KEUR 1.165 (880 à fin 2015) - dont KEUR 1.136 de créances commerciales et KEUR 29 d'autres créances. Les valeurs disponibles s'élèvent à fin 2016 à KEUR 191, pour KEUR 54 à fin 2015.

Les comptes de régularisation s'élèvent quand à eux à KEUR 6 pour KEUR 27 à fin 2015.

Le total du bilan à fin 2016 s'élève à KEUR 5.352 contre 5.130 pour l'exercice 2015.

Passif

Les capitaux propres s'élèvent à présent à KEUR 2.924 contre KEUR 1.975 à fin 2015. Ils se composent de KEUR 3.883 de capital souscrit (Evadix s.a.), de KEUR 4.240 de primes d'émission, de KEUR -4.918 de réserves consolidées (KEUR -5.897 à fin 2015), de KEUR -336 d'écarts de conversion et de KEUR 55 de subsides en capital (KEUR 77 à fin 2015).

Les impôts différés sur subsides en capital s'élèvent à KEUR 0 (KEUR 4 à fin 2015).

Le total des dettes du groupe atteint à présent KEUR 2.428 contre KEUR 3.151 pour l'exercice précédent.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE

Les dettes à plus d'un an (KEUR 490 à fin 2016 contre KEUR 707 à fin 2015) concernent des dettes financières à hauteur de KEUR 166. Ce dernier montant se répartit comme suit :

- dettes de location financement et assimilées : KEUR 19 (pour l'ensemble des filiales roumaines) ;
- établissements de crédit : KEUR 147 (pour l'ensemble des filiales roumaines) ;

Les dettes à long terme reprennent également KEUR 84 de créances vis-à-vis des fournisseurs suite à la procédure en réorganisation judiciaire d'Evadix Sa.

Parmi les dettes à un an au plus (KEUR 1.803 à fin 2016 contre KEUR 2.306 à fin 2015), les dettes à plus d'un an échéant dans l'année atteignent KEUR 145, les dettes financières à un an au plus KEUR 543, les dettes commerciales KEUR 1.051, les dettes fiscales et sociales à KEUR 60, et les autres dettes KEUR 4.

Les comptes de régularisation du passif s'élèvent à fin 2016 à KEUR 136 pour KEUR 138 à fin 2015.

4. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires de l'année 2016 s'élève à KEUR 4.264 (KEUR 4.171 en 2015).

La production immobilisée est de KEUR 53 et les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 166 (KEUR 192 en 2015).

Les produits d'exploitation non récurrents s'élèvent à KEUR 947 (KEUR 2 215 en 2015).

Le total des ventes et prestations atteint en conséquence KEUR 5.429 contre KEUR 6.644 pour l'exercice précédent.

Les achats en approvisionnements et marchandises passent de KEUR 2.419 à KEUR 2.737.

Les autres coûts des ventes et prestations s'élèvent à :

KEUR	2016	2015
Services et biens divers	682	799
Rémunérations et charges sociales	474	501
Amortissements et réduct. de valeur	437	462
Réductions de valeur	-11	3
Provisions pour risques et charges	0	1
Autres charges d'exploitation	52	45
Amort. s/ écarts de conso positifs	0	0
Charges d'exploitation non récurrentes	5	606
Total	1.639	2.417

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Le résultat d'exploitation ainsi dégagé est de KEUR 1.054 pour l'exercice 2016 (KEUR -1.807 pour 2015).

Le résultat financier (produits financiers diminués des charges financières) s'élève à KEUR -61 en 2016 contre KEUR -5.461 en 2015. Il se décompose en KEUR 3.334 (KEUR 34 en 2015) de produits financiers et KEUR 3.395 (KEUR 5.495 en 2015) de charges financières dont KEUR 37 de charges de dettes contre KEUR 145 en 2015.

Le résultat de l'exercice avant impôts est donc un bénéfice de KEUR 993 pour 2016 (perte de KEUR -3.655 pour 2015).

Le résultat consolidé, après prélèvements sur impôts différés (KEUR 4) et impôts sur le résultat (KEUR 18), s'élève à un bénéfice de KEUR 979 pour une perte de KEUR -3.661 en 2015.

La bénéfice consolidé atteint donc KEUR 979.

5. RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées passent de KEUR -5.897 à fin 2015 à KEUR -4.918 à fin 2016. Cette augmentation de KEUR 979 se décompose comme suit:

- quote-part du groupe dans le résultat consolidé : KEUR 979 ;
- dividendes distribués par Evadix SA à ses actionnaires : KEUR 0.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE - CIRCONSTANCES INFLUENCANT NOTABLEMENT LE DEVELOPPEMENT

A ce jour, les administrateurs ne connaissent pas d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes annuels au 31 décembre 2016 hormis les informations qui sont reprises au point 9 du présent rapport.

7. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe n'a pas mené d'activités de recherche et de développement au cours de l'exercice.

8. REGLES D'EVALUATION COMPTABLES

Au niveau consolidé, les règles d'évaluation comptables du Groupe n'ont subi aucune modification au cours du dernier exercice comptable par rapport à celui qui lui a précédé.

9. MODIFICATIONS DE LA SITUATION JURIDIQUE

Aucune modification n'a été actée en 2016.

10. RACHATS D'ACTIONS PROPRES

A fin 2016, le Groupe Evadix ne possède pas d'actions propres.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ****11. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Conformément aux articles 96 et 119 du Code des Sociétés, le Conseil d'administration décrit ci-après les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe Evadix pourrait être confronté au cours de l'exercice 2017.

Risques de marché :

Le groupe Evadix exerce ses activités dans divers secteurs de l'impression pour des clients nationaux et internationaux. Les dépenses des entreprises clientes d'Evadix sont généralement liées à la conjoncture économique globale, européenne ou nationale. Le ralentissement économique provoque une forte baisse des budgets alloués notamment à la publicité.

Risque de liquidité :

Evadix et ses filiales ont recouru à l'endettement de manière significative pour financer les investissements et les besoins de fonds de roulement. Toute faiblesse commerciale pourrait entraîner des difficultés de paiement et de remboursement des dettes commerciales, sociales ou financières. L'appel au marché des capitaux étant par ailleurs très difficile dans les circonstances actuelles, le désendettement du Groupe et sa capacité à faire face aux échéances de remboursement sont directement liés à sa capacité de générer des flux de trésorerie opérationnelle positifs et de financer ses besoins en fonds de roulement.

Risque de taux d'intérêt :

Bien qu'une partie des dettes à long terme soit basée sur des taux d'intérêt fixes, une augmentation des taux d'intérêt ferait peser sur la société des charges financières plus élevées.

Risque crédit :

Evadix et ses filiales pourraient voir leur résultat sérieusement affecté par le non-paiement de factures de montants particulièrement significatifs. D'une manière générale, la stratégie d'entreprise privilégie des relations durables avec des clients solides, ce qui joue un rôle positif dans la limitation de ce risque. Afin de limiter le risque de non paiement de clients, l'entreprise couvre une majeure partie de ses créances clients par une assurance crédit.

Risque technologique :

Evadix évolue dans un secteur où l'avantage technologique est crucial. Celui-ci permet de répondre -entre autres- aux demandes du marché pour des types de production toujours plus complexes. Bien qu'Evadix veille à mettre à niveau son parc machine et qu'elle emploie du personnel compétent en matière de veille technologique, il est toutefois possible que l'arrivée non anticipée d'une nouvelle technologie sur le marché provoque une obsolescence soudaine de son outil de production.

Comme toute autre entreprise ayant massivement recours aux outils informatiques, Evadix pourrait être affectée dans l'une ou l'autre de ses divisions opérationnelles par une panne informatique majeure dont les causes n'auraient pas été prévues et dont les conséquences ne seraient pas palliées par les procédures internes régissant l'organisation des sauvegardes des systèmes et des données. De même, et bien qu'un très grand nombre de mesures de protection soient en vigueur dans l'entreprise, Evadix pourrait être victime de « hacking », ce qui pourrait être de nature à affecter de manière temporaire certains aspects de l'activité d'Evadix.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ**Risque de dépendance vis-à-vis de clients :

Dans la plupart de ses métiers, Evadix travaille traditionnellement sans contrat pluriannuel, ce qui peut constituer un risque induit par une certaine incertitude quant aux relations commerciales futures. Cependant, le fait que le Groupe travaille pour de nombreux clients actifs dans des secteurs diversifiés est de nature à limiter ce risque.

Risques de financement :

La société entend poursuivre l'amélioration de ses process et de sa productivité, notamment par la mise en œuvre d'investissements stratégiques. Ces investissements requerront la mobilisation de liquidités et l'accès au crédit. L'insuffisance de liquidités ou la difficulté d'obtenir un accès au crédit bancaire seraient donc de nature à compromettre le développement du Groupe.

12. NOMINATION

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2015, il a été entériné la nomination de la société Ambition to Success s.a., représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove, en qualité d'administrateur indépendant et le renouvellement des sociétés Agropellets s.p.r.l., représentée Monsieur Jean-François Gosse, en qualité d'administrateur indépendant et The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en qualité d'administrateur non exécutif pour une durée de deux ans se terminant immédiatement après l'Assemblée Générale de 2017. A l'occasion de cette même Assemblée Générale, il a également été décidé de reconduire Madame Crina Ifimia en qualité d'administrateur exécutif pour une durée de deux ans.

Lors du Conseil d'Administration du 07 septembre 2016 a été actée la démission effective le 27/06/2016 de l'Administrateur Ambition 2 Success Sa, représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove.

La nomination du cabinet RSM Réviseurs d'Entreprises représenté par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry pour une durée de trois années, a été entérinée lors de l'Assemblée Générale du 11 mai 2015, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels pour les exercices 2015, 2016, 2017.

Tournai, le 27 mars 2017

Pour le Conseil d'Administration :

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

**EVADIX SA****RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE
31 DÉCEMBRE 2016**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la déclaration complémentaire requise. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2016 et l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que les annexes.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société pour l'exercice clos 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 5.352.097 EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 978.910 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren Scr¹ - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles - ¹ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized '4' followed by a '9'.

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2016, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés :

- ▶ Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- ▶ Les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du commissaire n'ont pas pu être mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux.

Gosselies, 24 avril 2017

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Arnaud', written over a horizontal line.

CÉLINE ARNAUD
ASSOCIÉE

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SCRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Grand'ry', written over a horizontal line.

BERNARD DE GRAND'RY
ASSOCIÉ



comptes annuels statutaires

*Comptes BNB
Rapport de gestion
Rapport du commissaire*

EVADIX

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **EVADIX**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue de Namur

N°: 160/4

Boîte:

Code postal: 1400

Commune: Nivelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Nivelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0467.731.030

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

20-07-2010

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

08-05-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2016

au

31-12-2016

Exercice précédent du

01-01-2015

au

31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 2.2, C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.5, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.8, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

MALCHAIR ROGER

Rue de Mortagne 79/c
7604 Baugnies
BELGIQUE

Début de mandat: 12-05-2014

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur

LEURQUIN Pascal

Rue de Sotriamont 2
1400 Nivelles
BELGIQUE

Début de mandat: 12-05-2014

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur délégué

IFTIMIA CRINA

Rue de Sotriamont 2
1400 Nivelles
BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur

AGROPELLETS SPRL

BE 0898.262.362
Rue du Follet 10/204
7540 Kain (Tournai)
BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 08-05-2017

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement
par:

GOSSE Jean-François

THE NEXT LIMIT SPRL

BE 0875.795.677
Rue Général Lotz 94
1180 Bruxelles
BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE CONINCK Didier

AMBITION 2 SUCCESS SA/NV

BE 0435.429.337

Petite Ferme de Jaribote 39

1300 Wavre

BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 27-06-2016

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN DE KERCKHOVE ETIENNE

RSM - RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B00033)

BE 0429.471.656

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 14-05-2018

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

DE GRAND RY Bernard

Réviseur associé

ARNAUD Céline

Réviseur associé

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>3.373.634,04</u>	<u>3.482.084,62</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	10.034,35	118.484,93
Terrains et constructions		22		67.628,51
Installations, machines et outillage		23	2.452,71	27.455,52
Mobilier et matériel roulant		24	371,7	157,68
Location-financement et droits similaires		25	7.209,94	23.243,22
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	3.363.599,69	3.363.599,69
Entreprises liées	6.15	280/1	3.363.591,69	3.363.591,69
Participations		280	3.363.591,69	3.363.591,69
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	8	8
Actions et parts		284	8	8
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.015.745,3</u>	<u>843.371,48</u>
Créances à plus d'un an		29	703.887,51	694.712,45
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	703.887,51	694.712,45
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	163.140,71	109.491,29
Créances commerciales		40	22.259,16	107.787,56
Autres créances		41	140.881,55	1.703,73
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	146.627,54	24.666,27
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.089,54	14.501,47
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>4.389.379,34</u>	<u>4.325.456,1</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>4.012.381,5</u>	<u>3.059.844,42</u>
Capital	6.7.1	10	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital souscrit		100	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	4.240.232,74	4.240.232,74
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.295.832,83	2.287.434,52
Réserve légale		130	34.542,15	34.542,15
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	2.195.759,67	2.187.361,36
Réserves disponibles		133	65.531,01	65.531,01
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	-6.406.396,44	-7.358.025,72
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15		7.490,51
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		<u>4.049,93</u>
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		4.049,93
DETTES		17/49	<u>376.997,84</u>	<u>1.261.561,75</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	323.847,54	554.551,33
Dettes financières		170/4		408.826,94
Emprunts subordonnés		170		322.598,53
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		5.744,37
Etablissements de crédit		173		43.380,98
Autres emprunts		174		37.103,06
Dettes commerciales		175	84.046,48	145.724,39
Fournisseurs		1750	84.046,48	145.724,39
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	239.801,06	
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	47.387,31	699.021,57
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	6.515,2	38.676,72
Dettes financières		43		500.000
Etablissements de crédit		430/8		500.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	35.959,58	60.890,35
Fournisseurs		440/4	35.959,58	60.890,35
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.192,05	6.234,02
Impôts		450/3	1,82	3.098,8
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.190,23	3.135,22
Autres dettes		47/48	3.720,48	93.220,48
Comptes de régularisation	6.9	492/3	5.762,99	7.988,85
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>4.389.379,34</u>	<u>4.325.456,1</u>

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	1.563.303,27	3.034.314,41
Chiffre d'affaires	6.10	70	472.507,03	642.175,54
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	144.183,06	178.706,85
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	946.613,18	2.213.432,02
Coût des ventes et des prestations		60/66A	607.795,82	1.421.039,32
Approvisionnements et marchandises		60	59.799,02	44.587,6
Achats		600/8	59.799,02	44.587,6
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	462.598,61	499.175,05
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	28.186,83	117.004,58
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	37.529,87	56.933,33
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		81.363,35
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	14.735,35	15.393,41
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	4.946,14	606.582
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	955.507,45	1.613.275,09
Produits financiers		75/76B	3.316.869,87	3.964,66
Produits financiers récurrents		75	17.249,87	3.964,66
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	9.183,4	1.098,32
Autres produits financiers	6.11	752/9	8.066,47	2.866,34
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	3.299.620	
Charges financières		65/66B	3.316.399,66	3.412.319,48
Charges financières récurrentes	6.11	65	16.779,66	112.699,48
Charges des dettes		650	5.379,13	89.667,53
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	11.400,53	23.031,95
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	3.299.620	3.299.620
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	955.977,66	-1.795.079,73
Prélèvements sur les impôts différés		780	4.049,93	1.473,6
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77		74,09
Impôts		670/3		74,09
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	960.027,59	-1.793.532,07
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689	8.398,31	2.187.361,36
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	951.629,28	-3.980.893,43

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-6.406.396,44	-7.384.096,38
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	951.629,28	-3.980.893,43
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-7.358.025,72	-3.376.984,14
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-6.406.396,44	-7.358.025,72
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	1.442,77
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032	1.442,77	
Transferts d'une rubrique à une autre	8042		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXX	1.442,77
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	1.442,77	
Transférés d'une rubrique à une autre	8112		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	87.043,6
8023		
8033		
8043		
8053	87.043,6	
8123P	XXXXXXXXXX	87.043,6
8073		
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	87.043,6	
212	<u>0</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	380.427,67
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171	380.427,67	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	312.799,16
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	10.646,07	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	323.445,23	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	283.946,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172	148.636,8	
Transferts d'une rubrique à une autre	8182		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	135.309,22	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	8242		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	256.490,5
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	6.827,65	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	130.461,64	
Transférés d'une rubrique à une autre	8312		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	132.856,51	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>2.452,71</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	287.325,64
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	400	
Cessions et désaffectations	8173	96.914,85	
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	190.810,79	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	287.167,96
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	185,98	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	96.914,85	
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	190.439,09	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	371,7	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	66.114,51
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	6.781,11	
Cessions et désaffectations	8174	49.586,78	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	23.308,84	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	42.871,29
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	19.870,17	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	46.642,56	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	16.098,9	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	25	<u>7.209,94</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	7.209,94	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	7.555.427,44
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	3.299.620	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	4.255.807,44	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	4.191.835,75
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481	3.299.620	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	892.215,75	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	3.363.591,69	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice 8393P XXXXXXXXXXXX 8

Mutations de l'exercice
 Acquisitions 8363
 Cessions et retraits 8373
 Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice 8393 8

Plus-values au terme de l'exercice 8453P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice
 Actées 8413
 Acquisées de tiers 8423
 Annulées 8433
 Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8443

Plus-values au terme de l'exercice 8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice
 Actées 8473
 Reprises 8483
 Acquisées de tiers 8493
 Annulées à la suite de cessions et retraits 8503
 Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523

Montants non appelés au terme de l'exercice 8553P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice (+)/(-) 8543

Montants non appelés au terme de l'exercice 8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE 284 8

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE 285/8P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice
 Additions 8583
 Remboursements 8593
 Réductions de valeur actées 8603
 Réductions de valeur reprises 8613
 Différences de change (+)/(-) 8623
 Autres (+)/(-) 8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE 285/8

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE 8653

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
EVADIX EST Strada Chimiei 1 Savinesti ROUMANIE	Parts nominatives	502.307	99,99		31-12-2015	EUR	1.116.664	4.633
EVADIX MPI Strada Chimiei 1 Savinesti ROUMANIE	Parts nominatives	1.012.521	74,45	25,54	31-12-2015	EUR	1.752.944	17.953
EVADIX LABELS Strada Chimiei Savinesti ROUMANIE	Parts nominatives	100.947	42,6	57,4	31-12-2015	EUR	555.447	1.878

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Produits acquis

Exercice
2.084,91
4,63

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	3.882.712,37
100	3.882.712,37	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	3.003.525
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	6.515,2
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	6.515,2
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	6.515,2
--	----	----------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	84.046,48
Fournisseurs	8872	84.046,48
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	239.801,06

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	323.847,54
--	------	-------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	
--	------	--

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	6.515,2
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8942	
8952	6.515,2
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	6.515,2

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	1,82
9076	
9077	1.190,23

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer

Exercice
5.762,99

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	7.490,51	2.861,89
9126		
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Frais de banque		
	11.400,53	22.990,86

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>4.246.233,18</u>	<u>2.213.432,02</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A	946.613,18	2.213.432,02
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	938.214,87	26.070,66
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	8.398,31	2.187.361,36
Produits financiers non récurrents	76B	3.299.620	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	3.299.620	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>3.304.566,14</u>	<u>3.906.202</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	4.946,14	606.582
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	1.331	3.982
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	3.615,14	602.600
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	3.299.620	3.299.620
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		3.299.620
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	3.299.620	
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	820.759,13
9142	820.759,13
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
 Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	107.879,53	119.694,53
9146	162.711,23	162.585,87
9147	1.262,93	10.417,13
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

- Garantie à concurrence de EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING)
- Affectation en gage, à concurrence de EUR 200 000 de tous les droits résultants de l'assurance solde dû, souscrite par la société, avec Pascal Leurquin
- comme assuré - garantie pour EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING)

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

- La société a souscrit pour son personnel employé titulaire d'un contrat à durée indéterminée une police d'assurance groupe portant sur la retraite, l'accident,

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice
187.500
0
200.000

Exercice
0

l'invalidité ainsi qu'une police d'assurance maladie, hospitalisation et soins de santé. Sa contribution annuelle est d'environ 50% des primes totales.
 En cas de non-respect de l'article 58 de la LCE, la société devra rembourser l'intégralité des sommes annulées par la décision du Tribunal de Commerce de Tournai du 22 décembre 2015, soit un montant de EUR 2 195 759,67

Exercice	
	0
	0
	2.195.760

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
 Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	3.363.591,69	3.363.591,69
Participations	280	3.363.591,69	3.363.591,69
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	844.777,21	778.905,11
A plus d'un an	9301	703.887,51	694.712,45
A un an au plus	9311	140.889,7	84.192,66
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	8.678,08	95.027,38
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	8.678,08	95.027,38
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		942.921,76
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	9.175,06	
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		31.373,15
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491	3.299.620	
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	16.000,39
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	16.592
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

N°	BE 0467.731.030	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

Règles d'évaluation

Groupe Evadix – Exercice 2016

RÈGLES D'ÉVALUATION ÉTABLIES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sans préjudice de l'application des règles d'évaluation reprises ci-dessous, les règles d'évaluation stipulées dans l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises (Code des Sociétés) sont également d'application.

1. Evaluation de l'actif

1.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition ; les frais de restructuration, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

Les frais d'émission d'emprunts sont activés et l'amortissement est réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Les autres frais d'établissements sont pris directement en charge du compte de résultats.

Les frais de restructuration sont activés et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; les immobilisations incorporelles, autres que celles acquises de tiers, sont évaluées à leur coût de revient, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

La durée de l'amortissement est fixée au cas par cas ; toutefois, si les amortissements de frais de recherche et de développement et de goodwill sont répartis sur plus de cinq ans, justification doit en être donnée.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, autres que celles engagées pour le paiement d'une rente viagère ou en vertu d'un contrat de location-financement ou de contrats similaires, sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrats similaires, sont portés à l'actif, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Est repris sous la valeur d'acquisition des biens acquis contre paiement d'une rente viagère, le capital nécessaire au moment de l'acquisition, pour assurer le service de la rente, augmenté du montant payé au comptant et des frais.

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises, le conseil d'administration décide au cas par cas pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode d'amortissement ainsi que du taux applicable.

En règle, il sera fait application des taux généralement admis par l'Administration des Contributions Directes.

Sauf dérogations décidées, dans le cas d'espèce, par le conseil d'administration, les méthodes d'amortissement et les taux applicables seront les suivants :

- Voir tableau des méthodes d'amortissement en annexe.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

Parmi les immobilisations corporelles figurent dans des comptes distincts le matériel informatique ainsi que les logiciels informatiques.

1.4. Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

La valeur d'acquisition des participations, actions ou parts reçues en rémunération d'apports ne consistant pas en numéraire ou résultant de la conversion de créances, correspond à la valeur conventionnelle des biens et valeurs apportés ou des créances converties. Toutefois, si cette valeur conventionnelle est inférieure à la valeur de marché des biens et valeurs apportés ou des créances converties, la valeur d'acquisition correspond à cette valeur supérieure du marché.

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Lorsque leur rendement actuariel, calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres, à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur base actualisée.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.5. Stocks

Matières premières, fournitures et marchandises

Les matières premières, fournitures et marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation à la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des matières premières, fournitures et marchandises est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), par une individualisation du prix de chaque élément.

Produits finis

Les produits finis sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture d'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des produits finis est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés) par une individualisation du prix de chaque élément.

Les produits finis fabriqués par l'entreprise même, sont évalués à leur coût de revient.

Le coût de revient des produits finis comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

En-cours de fabrication

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient, majoré compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Le coût de revient des commandes en exécution comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

1.6. Créances à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances à plus ou à moins d'un an, qui ne sont pas reprises sous la rubrique « immobilisations financières », font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés).

Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur les créances à plus ou à moins d'un an pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

1.7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions propres de l'entreprise sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les actions sont évaluées au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Les titres à revenu fixe sont évalués au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Lorsque le rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme éléments constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur une base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'amission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché.

2. Evaluation du passif

2.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Outre les provisions, constituées conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), des provisions sont constituées, le cas échéant, pour couvrir d'autres risques et charges relatifs à :

- des engagements en matière de rente viagère ;
- des charges découlant de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagement de tiers ;
- des charges découlant d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisation
- l'exécution de commandes passées ou reçues ;
- des fluctuations de prix ;
- des positions et marchés à terme en devises ou en marchandises ;
- des garanties ;
- des litiges en suspens.

Les provisions pour les risques et charges citées ci-dessus sont uniquement constituées en cas de risques prévisibles et de charges permanentes qui peuvent exercer une influence sur le résultat de l'exercice en cours ou des exercices suivants. Le montant des provisions est déterminé sur base d'une estimation objective des documents dont les risques et les charges ressortent.

2.2. Impôts différés

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés, si ces subsides et plus-values avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été taxés. L'évaluation se fait sur base du taux d'imposition moyen.

Ils sont évalués sous déduction de l'effet des réductions d'impôts et immunisations dont il est probable, au moment où ces subsides et ces plus-values sont actés, qu'il résultera, dans un avenir prévisible, une diminution de la charge fiscale afférente à ces subsides et ces plus-values.

2.3. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrat similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

2.4. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

2.5. Conversion de devises

Lorsque, à la date du bilan, des avoirs, des dettes et des engagements libellés en devises étrangères font partie des fonds propres de la société et que ces fonds propres sont soumis à l'impôt, ils sont convertis au cours de clôture du marché au comptant à la date du bilan ou du jour suivant de cotation.

Les montants convertis des devises étrangères sont repris comme suit dans le résultat de l'exercice : les écarts de conversion positifs ne sont pas inclus dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés; les écarts de conversion négatifs sont directement pris en charge au cours de l'exercice concerné.

Groupe Evadix

Annexe aux règles d'évaluation 2014

	Méthode	Taux		
20 Frais d'établissement	Linéaire	20.00%	20.00	Autres frais d'établissement
21 Concessions, brevets et marques				
Frais de recherche et développement	Linéaire	20.00%	20.00%	
21 Licences, logiciels				
Supérieur à 3.000€	Linéaire	20.00%		
Inf. à 3.000€			33.33%	
Goodwill	Linéaire	20.00%		
Acomptes versés sur immob. Incorporelles				Pas d'amt avant la mise en activité du bien
22 Terrains		0.00%		
Frais acquisition terrains		0.00%		
Constructions bâtiments (= neufs)jusque 31/12/2006	Linéaire	5.00%		
Constructions bâtiments (= neufs) à partir de 01/2007	Linéaire	3.33%		
Frais accessoires constructions bâtiments			5.00%	
Immeubles bâtis (= occasions)	Linéaire	5.00%		
ou durée de l'emprunt bancaire				
Frais accessoires sur acquisitions d'immeubles bâtis			5.00%	
ou durée de l'emprunt bancaire				
23 Installations et aménagements			10.00%	
Rayonnages logistiques (neufs, transférés, d'occasion)	Linéaire		10.00%	
Machines et outillages (matériel 'non transportable')				
Sup. à 1.000.000€		6.67%		
Sup. à 500.000€	Linéaire	10.00%		
pour achats jusqu'au 31/12/2005				
Sup. à 200.000€	Linéaire	10.00%		
pour achats dès 01/01/2006				
Sup. à 2500€	Linéaire	20.00%		
Matériel d'occasion	Linéaire	33.33%		
Petit Matériel (Inf. à 2500 € ou matériel léger 'transportable')	Linéaire	33.33%		20.00%
Matériel d'occasion				
24 Mobilier			20.00%	
Matériel de bureau	Linéaire	20.00%		
Matériel d'occasion	Linéaire	33.33%		
Matériel informatique				
Sup. à 10.000€	Linéaire	20.00%		
Inf. à 10.000€	Linéaire	33.33%		
Matériel d'occasion			33.33%	
Logiciels informatiques				
Sup. à 3.000€	Linéaire	20.00%		
Inf. à 3.000€	Linéaire	33.33%		
Matériel promotionnel	Linéaire	20.00%		
Voitures	Linéaire	33.33%		
Véhicules utilitaires	Linéaire	20.00%		
Matériel d'occasion	Linéaire	33.33%		
25 Logiciel détenus en loc fin				
Sup. à 3.000€	Linéaire	20.00%		
ou durée du leasing				
Inf. à 3.000€	Linéaire	33.33%		
Machines détenues en loc fin				
Sup. à 1.000.000€	Linéaire	6.67%		
ou durée du leasing				
Sup. à 500.000€	Linéaire	10.00%		
ou durée du leasing pour achats jusqu'au 31/12/2005				ou
Sup. à 200.000€	Linéaire	10.00%		
ou durée du leasing pour achats dès 01/01/2006				
Sup. à 2500€	Linéaire	20.00%		
Matériel informatique détenu en loc fin				ou durée du leasing
Sup. à 10.000€	Linéaire	20.00%		
ou durée du leasing				ou durée du leasing
Inf. à 10.000€	Linéaire	33.33%		
Matériel roulant en loc fin			20.00%	
ou durée du leasing	Linéaire			
Véhicules utilitaires en loc fin			20.00%	
ou durée du leasing	Linéaire			
Autres immob. Détenues en loc fin			20.00%	
ou durée du leasing	Linéaire			
26 Aménagements immeuble loué				
Si 9 ans	Linéaire	11.11%		
Si 10 ans	Linéaire	10.00%		
27 Immob. En cours et acomptes versés				Pas d'amt avant la mise en activité du bien

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIII bis des comptes annuels.

Evadix S.A.

Rapport de gestion

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2017

Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 95 du Code des sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités d'Evadix S.A. et de vous soumettre les comptes de l'exercice 2016.

1. EVOLUTION DES AFFAIRES

A fin 2016, Evadix S.A., la société-mère du groupe Evadix, possède des participations financières dans les sociétés suivantes (selon leur ordre chronologique d'entrée dans le Groupe :

Société	Pourcentage détenu, directement ou indirectement	Capitaux propres au 31/12/2016 (en KEUR)	Résultat net 2016 (en KEUR)
Evadix EST SRL Constituée le 23/01/2006 Société mère roumaine (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9%	1.114	1,4
Evadix MPI SRL constituée le 27/01/2006 Impression sur film plastique (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (74,45% directement, et indirectement via Evadix EST)	1.841	90
Evadix LABELS SRL Constituée le 21/01/2009 Activités connexe à l'imprimerie (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (42,6% directement, et indirectement via EST)	543	3

Outre la détention des participations financières énumérées ci-dessus, Evadix S.A. preste pour ses différentes filiales entre autres les services qui suivent :

- la **direction générale**,
- la **communication financière**,
- le **secrétariat général**,
- le **contrôle de gestion** et le **reporting financier**,
- l'**audit interne** et la coordination de l'**audit comptable externe**,
- le **conseil fiscal et juridique**,
- la gestion des **assurances**,
- le suivi administratif des opérations de **développement** et de **fusion et acquisition**.

Le résultat de l'année de la SA Evadix est un bénéfice de KEUR 952.

Evadix Sa a comptabilisé en mai 2016 la vente d'un bâtiment industriel. Cette opération a généré une plus-value sur vente de près de KEUR 752.

L'effectif moyen du personnel au cours de l'exercice 2016 s'élève à 1,7 travailleurs en équivalent temps plein.

Le personnel occupé par la société au 31 décembre 2016 est de 1 ouvrier (en maladie longue durée). Les tâches administratives énumérées ci-dessus sont prises en charge par des prestataires extérieurs et/ou de statut indépendant.

Modification dans la présentation des comptes BNB

Dans un avis publié au Moniteur belge du 15 juillet 2016, la Banque nationale de Belgique (BNB) fait part de l'existence d'une nouvelle version des modèles 'complet', 'abrégé' et 'micro' de formulaire standardisé de dépôt des 'comptes annuels et autres documents à déposer en vertu du Code des sociétés'. Les nouveaux modèles doivent être utilisés par les entreprises belges pour leurs exercices comptables débutant après le 31 décembre 2015.

La modification principale à prendre en compte à la lecture des informations présentées dans ce rapport de gestion concerne le compte de résultats : ajout de quatre rubriques: produits et charges d'exploitation non récurrents, produits et charges financiers non récurrents (C 4) dont la ventilation détaillée est reportée en annexe (C 6.12).

De ce fait, et dans un objectif de comparaison intelligible des résultats, les informations relatives à l'exercice 2015 ont été retraitées dans le présent document.

Actif

Actifs immobilisés

Le total des actifs immobilisés est passé de KEUR 3.482 - à fin décembre 2015 - à KEUR 3.374 - à fin décembre 2016.

Ce montant est principalement constitué des participations financières détenues par Evadix Sa dans ses filiales.

La diminution des immobilisations corporelles est notamment due à la vente d'un entrepôt (Hall 9).

Actifs circulants

Les actifs circulants s'élèvent à KEUR 1.016 au 31 décembre 2016 (KEUR 843 à fin 2015) et sont principalement composés :

- de créances inter-compagnies à plus d'un an pour KEUR 704,
- de créances commerciales qui atteignent KEUR 22 et qui sont majoritairement constituées sur des sociétés du Groupe,
- d'autres créances s'élevant à KEUR 141,
- de valeurs disponibles pour KEUR 147 (KEUR 25 à fin 2015),
- de comptes de régularisation s'élevant à KEUR 2, pour des charges à reporter.

Le total du bilan s'élève à KEUR 4.389 (exercice 2016) contre KEUR 4.325 pour l'exercice précédent.

Passif

Les capitaux propres s'élèvent à KEUR 4.012 contre KEUR 3.060 à fin 2015. Ils se composent de KEUR 3.883 de capital souscrit, de KEUR 4.240 de primes d'émission, de KEUR 66 de réserves disponibles, de KEUR 2.195 de réserves immunisées, de KEUR 34 de réserve légale et d'une perte reportée de KEUR -6.406. Le capital souscrit est représenté par 3.003.525 actions.

Les dettes s'élèvent à fin 2016 à KEUR 377 soit une diminution globale de KEUR 885 par rapport à 2015 (KEUR 1.262) résultant notamment du remboursement anticipé du solde de 2 emprunts Belfius lors de la vente de l'entrepôt (hall 9). Elles sont constituées pour KEUR 324 de dettes à plus d'un an, pour KEUR 47 de dettes à un an au plus et pour KEUR 6 de charges à imputer dans le compte de régularisation.

Les dettes à plus d'un an sont constituées des dettes commerciales pour KEUR 84 et deux emprunts contractés auprès de la Sogepa pour KEUR 240.

Parmi les dettes à un an au plus, les dettes à plus d'un an échéant dans l'année atteignent KEUR 7 et concernent la partie à court terme des contrats de leasing.

Les dettes commerciales (dont celles inter-compagnies) s'élèvent à KEUR 36 et les dettes fiscales et sociales à KEUR 1. Pour les comptes courants inter-compagnies, les dettes s'élèvent à KEUR 4 pour 2016.

3. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires de l'année 2016 s'élève à KEUR 473 contre KEUR 642 pour l'année précédente. La quasi totalité de ce montant consiste en des refacturations inter-compagnies.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 144 et sont constitués par des refacturations inter compagnies et des subsides d'exploitation.

Les produits d'exploitation non récurrents s'élèvent à KEUR 8 contre KEUR 2 187 pour 2015.

Le total des ventes et prestations est en conséquence de KEUR 625.

Les achats en approvisionnements et marchandises s'élèvent à KEUR 60 et consistent en l'achat de fournitures et marchandises refacturées à d'autres filiales.

Les autres coûts des ventes et prestations s'élèvent à :

KEUR	2016	2015
Services et biens divers	463	499
Rémunérations et charges sociales	28	117
Amortissements	38	57
Provisions pour risques et charges	0	81
Autres charges d'exploitation	15	15
Charges d'exploitation non récurrentes	3 301	600
Total	3 845	1 369

Le résultat d'exploitation ainsi dégagé est une perte de KEUR -3 279 contre KEUR un bénéfice de 1 594 en 2015.

Le résultat financier (produits financiers moins charges financières) est un bénéfice de KEUR 4 235 en 2016 contre une perte de KEUR -3 415 en 2015.

Le résultat courant avant impôts s'établit à un bénéfice de KEUR 956 pour 2016 contre une perte de KEUR -1 821 pour 2015.

Le bénéfice de l'exercice avant impôts atteint KEUR 956 pour 2016 (contre une perte de KEUR -1.795 pour 2015).

Le résultat de l'exercice, après un prélèvement sur les impôts différés de KEUR 4 et le transfert d'un complément de produit de la LCE aux réserves immunisées (KEUR -8), est de KEUR 952.

Compte tenu du résultat reporté de l'exercice précédent (KEUR -7.358), le résultat à affecter est de KEUR -6.406 (perte).

4. AFFECTATIONS DU RESULTAT

Sur base du résultat à affecter de KEUR -6.406 (perte), le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale l'affectation suivante :

- réserve légale : KEUR 0 ;
- rémunération du capital : KEUR 0 (dividendes bruts) ;
- résultat reporté : KEUR -6.406

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE - CIRCONSTANCES INFLUENÇANT NOTABLEMENT LE DEVELOPPEMENT

A ce jour, les administrateurs ne connaissent pas d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes annuels au 31 décembre 2016 hormis les informations qui sont reprises au point 9 du présent rapport.

6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'année écoulée.

7. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

La société ne possède pas de succursale.

8. REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation de la société sont basées sur les règles d'évaluation du Groupe Evadix depuis l'intégration de cette activité au sein du périmètre de consolidation.

Les règles d'évaluation comptables de la société n'ont subi aucune modification au cours du dernier exercice comptable par rapport à celui qui lui a précédé.

9. PERTES REPORTEES ET REGLES COMPTABLES DE CONTINUTE

Compte tenu que le bilan de la société fait apparaître une perte reportée, l'article 96 du Code des Sociétés impose au Conseil d'administration de justifier l'application des règles comptables de continuité.

En ce qui concerne la société Evadix s.a. (société holding et faîtière du Groupe), la perte reportée est pour l'essentiel le fruit de réductions de valeur ou de moins-values sur participations actées au cours de ces dernières années (Evadix DMS à concurrence de 621 k€, Evadix Bilog à concurrence de 861 k€, Etibel International à concurrence de 98 k€, le pôle roumain à concurrence de 892 k€ et Casterman Printing à concurrence de 3.300k€) et des déboires connus avec une ancienne filiale (Evadix Etibel).

Le bénéfice de l'exercice 2016 (952k€) résulte quant à lui de la vente d'un bâtiment industriel.

Dès lors, le conseil d'administration décide de la poursuite des activités de la société.

10. RACHATS D' ACTIONS PROPRES

A fin 2016, Evadix s.a. ne possède pas d'action propre.

11. DEMISSIONS ET NOMINATIONS

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2015, il a été entériné la nomination de la société Ambition to Success s.a., représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove, en qualité d'administrateur indépendant et le renouvellement des sociétés Agropellets s.p.r.l., représentée Monsieur Jean-François Gosse, en qualité d'administrateur indépendant et The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en qualité d'administrateur non exécutif pour une durée de deux ans se terminant immédiatement après l'Assemblée Générale de 2017. A l'occasion de cette même Assemblée Générale, il a également été décidé de reconduire Madame Crina Iftimia en qualité d'administrateur exécutif pour une durée de deux ans.

Lors du Conseil d'Administration du 07 septembre 2016 a été actée la démission effective le 27/06/2016 de l'Administrateur Ambition 2 Success Sa, représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove.

La nomination du cabinet RSM Réviseurs d'Entreprises représenté par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry pour une durée de trois années, a été entérinée lors de l'Assemblée Générale du 11 mai 2015, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels pour les exercices 2015, 2016, 2017.

12. INTERETS OPPOSES DE NATURE PATRIMONIALE – ARTICLE 523 DU CODE BELGE DES SOCIETES

Le Conseil d'Administration du 7 septembre 2016 a acté le déplacement du siège social, vers le 160/4 rue de Namur, 1400 Nivelles; Pascal Leurquin a été mandaté pour effectuer les démarches administratives.

Le Conseil d'Administration a acté qu'un bureau sera loué par Evadix à cette adresse. Après cette explication, Mme Iftimia a déclaré avoir un conflit d'intérêt au sens de l'article 523 du code des sociétés et elle en avait déjà avisé le commissaire aux comptes à savoir la société RSM Belgium représentée par Mme Céline Arnaud et Mr Bernard de Grand Ry. Mme Iftimia a alors quitté la présente réunion du conseil.

Informé de l'existence d'un conflit d'intérêts dans le chef de Mme Iftimia, le conseil d'administration a approuvé le changement d'adresse et la location d'un bureau à Nivelles pour les raisons suivantes : Casterman Printing étant en procédure de réorganisation judiciaire, Evadix SA n'aura plus d'activité sur le site de Tournai pour le compte de cette société, et quittera donc les locaux.

Le bail de location est conclu à des conditions normales de marché, aux montants mensuels de 300€ de loyer (pour un grand bureau situé au rez-de-chaussée, équipé en mobilier de bureau pour deux postes de travail ainsi que, en commun avec les autres occupants, l'accès aux sanitaires, à la kitchenette et la zone d'archives) + 200€ de charges (Internet, eau, électricité, chauffage, entretien).

Mme Iftimia a réintégré la séance du conseil.

Conformément à l'article 523 du Code des sociétés, l'intégralité de la présente décision du conseil d'administration est reprise dans le rapport annuel de gestion du conseil d'administration.

La Société a également informé son commissaire de l'application de la présente procédure de conflit d'intérêts.

13. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Conformément aux prescrits des articles 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'administration décrit ci-après les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée. Il est renvoyé au rapport de gestion consolidé quant à l'ensemble des risques opérationnels et autres auxquels sont exposées les filiales et qui pourraient avoir indirectement un impact sur la société.

Les facteurs de risque présentés dans le rapport de gestion 2016 faisaient état d'incertitudes liées à l'endettement de la société. La vente du hall industriel opérée en 2016 a permis d'apurer l'ensemble des dettes contractées par la société.

Les filiales contributrices de la société étant à ce jour toutes établies en Roumanie, la santé financière de ces entités ainsi que le contexte social, économique et politique dans lequel elles évoluent, constituent les principaux risques et incertitudes.

Evadix SA ne fait pas usage d'instruments financiers spécifiques.

14. COMITE D'AUDIT

Le Comité d'Audit a été nommé par le Conseil pour l'assister dans le contrôle de l'intégrité des comptes du Groupe Evadix, du respect par le Groupe des obligations légales et réglementaires, de l'indépendance du Commissaire, de l'exécution des fonctions d'audit interne du Groupe et des fonctions du Commissaire, et des contrôles internes et de la gestion des risques. Les responsabilités spécifiques du Comité d'Audit figurent dans la Charte du Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit est composé d'administrateurs exécutifs et non-exécutifs, ces derniers étant indépendants selon le Code belge des sociétés et le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

Enfin, compte tenu de leurs formations et expériences professionnelles antérieures et actuelles, tous les membres du Comité d'Audit peuvent être considérés comme étant des experts en comptabilité et en audit selon la législation belge.

La séance du Conseil a été levée à l'issue de ce dernier point.

Tournai, le 27 mars 2017

Pour le Conseil d'Administration

EVADIX SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 4.389.379 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 960.027 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren Scrif⁽¹⁾ - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles - ⁽¹⁾ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cals Dupont Koevoets - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

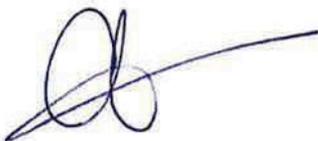
L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur comptes annuels:

- ▶ Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Hormis le fait que les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du commissaire n'ont pas pu être mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- ▶ La décision de l'organe de gestion du 7 septembre 2016 relative au transfert du siège social et à la location d'un bureau appartenant à un administrateur n' a pas de conséquence patrimoniale complémentaire à celles décrites dans le rapport de gestion.

Gosselies, le 24 avril 2017

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SCRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR



CÉLINE ARNAUD
ASSOCIÉE



BERNARD DE GRAND'RY
ASSOCIÉ

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 100 200

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001			
Temps partiel	1002	2,1	1,3	0,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1,7	1,1	0,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011			
Temps partiel	1012	1.154	445	709
Total	1013	1.154	445	709
Frais de personnel				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022	28.186,83	10.869,27	17.317,56
Total	1023	28.186,83	10.869,27	17.317,56
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	3,8	2,3	1,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	5.000	2.410	2.590
Frais de personnel	1023	117.004,58	56.390,48	60.614,1
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105		1	0,8
110		1	0,8
111			
112			
113			
120		1	0,8
1200			
1201		1	0,8
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134			
132		1	0,8
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	1	
151	155	
152	2.810,4	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305		2	1,6
310		2	1,6
311			
312			
313			
340			
341			
342		1	0,8
343		1	0,8
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	



EVADIX 

EVADIX SA
160/4 Rue de Namur
1400 Nivelles, Belgique

info@evadix.be
www.evadix.be
